



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA GRIGONNAISE

SEANCE DU 8 FEVRIER 2019

N°10-2019

NOMBRE DE CONSEILLERS		OBJET
En exercice	15	<b>FINANCES</b> Achat d'un photocopieur couleur pour la mairie et contrats de maintenance du parc de photocopieurs
Présents	13	
Votants	14	

◇ Convocation du 1<sup>er</sup> février 2019 adressée individuellement à chaque conseiller.

L'an deux mil dix-neuf, le vendredi huit février à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le 1<sup>er</sup> février, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Monique JAMIN, Maire

Étaient présents : Mme Monique JAMIN, M Lionel TRIVIERE, Mmes Anita LEPAGE, Lydia LEBASTARD, MM Nicolas BODINEAU, Frédéric LEGRAND, Mmes Dominique GUICHARD, Bénédicte LECERF-CARCOUËT, M Eric MADEC-PREVOST, Mme Cécilia BRIAND, MM Jérôme RETIF, Mathias MERCIER, Sylvain LAUNAY.

Absents excusés : Mme Déborah MELISSON, M Gwénaél CRAHES

Procuration : Gwénaél CRAHES donne pouvoir à Jérôme RETIF

✍ Lionel TRIVIERE a été désigné secrétaire de séance.

Madame Monique JAMIN expose au Conseil Municipal la proposition de C'PRO Ouest pour le remplacement du photocopieur couleur de la mairie. Ce copieur a été acquis en 2012 et doit être remplacé. Une proposition de location ou d'achat de matériel est présentée au conseil municipal. Les élus préconisent un achat de matériel.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal valide le devis de C'PRO Ouest :

- Photocopieur Kyocéra Task 2552 : Acquisition et installation pour un montant de 4 437 € HT,

Un contrat de maintenance est proposé pour ce matériel : 0,0038 € la photocopie noire et 0,035 € la photocopie couleur

Le contrat de maintenance pour les 4 autres copieurs s'élève à 0,00714 € la photocopie noire (maintien du coût actuel pendant 12 mois).

Les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2019 Commune - opération 230.

Pour extrait conforme, le 18 février 2019  
Le Maire,

**Monique JAMIN**